

ABONNEMENT.

SAUMUR... 30 fr.
6 mois... 16
12 mois... 9
Poste:
6 mois... 35 fr.
12 mois... 18
18 mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 8 AVRIL 1886

A PROPOS DES GRÈVES

Il est bien permis, semble-t-il, de se demander: à qui la faute?

Il y a longtemps déjà que les publicistes chrétiens ont jeté le cri d'alarme, et développé cet aphorisme célèbre: pas de société sans religion. Leur voix n'a pas été écoutée: pour avoir quelque influence, quelque autorité dans notre siècle, il faut être libre-penseur. Au moins eût-on dû prêter l'oreille à la voix des écrivains n'appartenant pas au parti clérical, qui ont su démêler les causes du péril social.

En 1836, Alfred de Musset écrivait déjà dans un de ses livres cette page admirable:

«... Voilà ce que fit le Christianisme; et maintenant, depuis tant d'années, qu'ont fait ceux qui l'ont détruit? Ils ont vu que le pauvre se laissait opprimer par le riche, le faible par le fort, par cette raison qu'ils se disaient: « Le riche et le fort m'oppriment sur la terre, mais quand ils voudront entrer au paradis, je serai à la porte, et je les accuserai au Tribunal de Dieu. » Ainsi, hélas! ils prenaient patience.

Les antagonistes du Christ ont donc dit au pauvre: « Tu prends patience jusqu'au jour de justice: il n'y a point de justice; tu attends la vie éternelle pour y réclamer ta vengeance: il n'y a point de vie éternelle; tu amasses tes larmes et celles de ta famille, les cris de tes enfants et les sanglots de ta femme pour les porter aux pieds de Dieu à l'heure de ta mort: il n'y a point de Dieu. »

Alors il est certain que le pauvre a séché ses larmes, qu'il a dit à sa femme de se taire, à ses enfants de venir avec lui, et qu'il s'est redressé sur la glèbe avec la force d'un taureau. Il a dit au riche: « Toi qui m'opprimes, tu n'es qu'un homme », et au prêtre: « Toi qui m'as consolé, tu en as

menti. » C'était justement là ce que voulaient les antagonistes du Christ...

Victor Hugo, qui contribua tant, à la fin de sa vie, à faire disparaître du sein des masses les restes du Christianisme, avait placé dans les Chants du Crépuscule (VI) un vers sublime de profondeur, quand il avait conseillé

De rendre un paradis au pauvre impie et sombre.

Les dernières lignes du livre d'Emile Ollivier sur l'Eglise et l'Etat au Concile du Vatican, expriment éloquentement la même pensée. Il serait facile de multiplier les citations dans cet ordre d'idées.

Tous les penseurs que n'aveugle pas la haine le reconnaissent donc: la religion est le plus puissant facteur de l'ordre social.

La religion qui a inventé la charité, enseignait au riche la compassion, au malheureux la résignation, et la société chrétienne existait, unissant tous ses membres dans la vraie fraternité. Alors sont venus avec Voltaire les ennemis de cette religion qui avait civilisé l'Europe: ils se sont formés en sociétés secrètes, et ils ont sapé avec rage tout ce que leurs ancêtres avaient aimé pendant dix-huit siècles; ils ont enlevé l'espérance au cœur du malheureux, lui laissant l'envie et la haine; ils lui ont supprimé tout idéal, toute pensée capable d'élever son âme et de la guider vers le bien, et ils l'ont abandonné à ses passions ardentes, à toutes les fureurs de la convoitise, aux âpres désirs de la jouissance.

Et voilà pourquoi ils méritent d'être chargés de la responsabilité des catastrophes sociales dont nous sommes menacés.

Du reste, qu'on le sache bien: cette responsabilité ne les fera pas reculer. Ce ne sont ni des aveugles ni des inconscients: ainsi que l'a dit l'un d'entre eux, ils savent ce qu'ils veulent, ils veulent ce qu'ils savent. Ils n'en sont que plus terribles.

A nous donc, Français et chrétiens, à nous de les combattre partout et sans relâche. Nous savons ce qu'ils veulent, et nous ne le voulons pas. A nous de sauver la société. Le combat est dur, la victoire difficile,

mais il y va de la religion, de la civilisation et de la patrie.

LE GÉNÉRAL APPERT.

Il y a déjà un certain temps que le grand-duc de Russie manifesta ses sympathies à l'égard de la princesse Marguerite, seconde fille du duc de Chartres.

Ces sentiments n'avaient pu échapper à la générale Appert, femme de notre ambassadeur à Saint-Petersbourg, laquelle, seule de toutes les ambassadrices, et en raison de sa connaissance de la langue russe et de la langue danoise qui est celle de la czarine, vivait à la cour dans une situation tenant de l'intimité.

Le général Appert informa M. Jules Ferry, alors ministre des affaires étrangères, de ce qu'il considérait comme une bonne nouvelle.

Les sympathies que la cour de Russie montrait en cette occasion pour la France, sympathies aussi expansives que sincères, étaient d'autant plus précieuses en présence de notre isolement en Europe; et l'on y attachait un si grand prix, aussi bien à l'Élysée qu'au quai d'Orsay, que, sans donner au général Appert l'autorisation officielle de pousser la cour de Russie à cette alliance avec une princesse française, il y eut une sorte de consentement tacite, et, tout en semblant être indifférent, on n'était pas fâché de voir aboutir ce projet.

Heureux de ce que la Russie s'attachait à la France par d'autres liens que des liens platoniques, et croyant voir dans l'indifférence calculée du quai d'Orsay un encouragement donné à sa politique, le général Appert marchait si bien dans cette voie, grâce au concours de l'ambassadrice, que le mariage fut décidé en principe.

A ce moment survinrent au Palais-Bourbon les incidents relatifs à l'expulsion des princes, qui éveillèrent secrètement les susceptibilités de la cour de Russie, susceptibilités que le général Appert ne put faire moins que de signaler à notre ministre des

affaires étrangères en critiquant vivement l'attitude un peu faible du cabinet.

Et ce fut dans l'échange de ces dépêches confidentielles que M. de Freycinet puisa assez d'énergie pour faire repousser le projet d'expulsion.

Mais, d'autre part, après sa victoire qu'il considérait comme une satisfaction donnée aux cours étrangères; M. de Freycinet pensa que l'ambassadeur de France était allé trop loin dans la manifestation de ses sympathies pour une alliance de la cour de Russie avec la famille d'Orléans; et, craignant, en outre, que ces faits n'arrivassent à lui créer des difficultés intérieures avec le Parlement, il fit comprendre au général Appert qu'il se trouvait dans la nécessité de le rappeler.

Quelques jours après que la générale eut fait connaître à la czarine elle-même la décision de M. de Freycinet, le czar, dans une réception, et malgré la présence de l'ambassadeur d'Autriche, ne put maîtriser sa très-vive contrariété, si bien que le comte de Mohrrenheim, ambassadeur de Russie à Paris, reçut mission de s'en faire l'interprète auprès de M. de Freycinet directement.

Mais déjà la presse avait parlé, à mots couverts, de la retraite du général Appert; et M. de Freycinet redoutait, s'il le maintenait à Saint-Petersbourg afin d'être agréable au czar, de s'exposer au reproche d'avoir soutenu un ambassadeur qui avait favorisé manifestement l'agrandissement de la maison d'Orléans. Par conséquent, il jouait sa propre situation.

En vrai soldat et surtout en vrai patriote, pensant qu'il devait sauvegarder, par un acte de loyauté, son chef hiérarchique sans aliéner les sympathies de la cour de Russie pour la France, c'est le général Appert qui a pris la résolution de réclamer lui-même son rappel.

Le général Billot, commandant le 4^e corps d'armée, est désigné pour remplacer le général Appert à Saint-Petersbourg.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LIVADIA

Par Jacques BRET

Dès l'aube, la marquise s'éveilla du sommeil lourd et troublé qui l'avait peu reposée de ses émotions de la veille. Elle sonna à la hâte sa fidèle Marie, se fit habiller simplement et partit à pied pour Saint-Ernigont. Elle y arriva comme la première messe allait commencer, et l'entendit avec une dévotion plus vive que jamais. Les bonnes femmes du bourg, habituées à la voir ainsi, matinales et pieuses, se recueillaient de leur mieux à côté d'elle, et un pareil exemple réchauffait leur foi. La messe terminée, la marquise se leva, traversa le chœur et se rendit à la sacristie. Le curé remarqua tout de suite qu'elle était agitée et inquiète.

— Vous pouvez parler, dit-il, nous sommes seuls ici.

La marquise lui confia toutes ses anxiétés; elle lui raconta que Louis était profondément épris, que cette jeune fille était point catholique, que ce projet de mariage lui causait de mortelles angoisses et qu'elle ne savait trop ce qu'elle avait

à faire. Le saint prêtre baissait la tête, et invoquait Dieu dans une muette prière.

— Mon enfant, dit-il quand elle eut fini, nous voici en face d'une situation grave, qui demande de la prudence et une exquise délicatesse. Vous ne pouvez refuser aux violents désirs de votre fils de voir et d'étudier le projet qu'il vous confie.

— Vous croyez donc, monsieur le curé, que je ferais bien de suivre mon inspiration et de partir pour Paris?

— J'en suis convaincu... Et si les choses sont telles que les dit votre fils, si cette jeune fille est droite, bonne, honnête, je ne crois pas que ce soit votre rôle de mère de briser le cœur de Louis par un refus qui ne s'appuierait que sur des défiances personnelles. Quant aux alarmes que peut vous causer son éducation étrangère et sa religion, je pense que si ce mariage se fait, il faudrait chercher de suite à la retirer du milieu où elle vit, à l'amener près de vous, pour que nous entourions ce jeune cœur de la sollicitude chrétienne et de la grâce du bon Dieu, qui fera son œuvre, j'en ai la confiance.

— Ah! priez, priez, monsieur le curé! s'écria la marquise. Je sais que nous en aurons besoin. Je crois en effet qu'il est sage et bon de partir, et je vais m'y préparer de suite.

— Bien, madame la marquise, reprit encore l'excellent prêtre, calmez votre cœur et que la

paix du ciel, nécessaire à toute bonne œuvre, vous accompagne en ce chemin. Pour moi, qui m'intéresse si vivement à ce qui touche Louis, je vous promets d'offrir demain le saint sacrifice à son intention.

La marquise sortit de l'église consolée et fortifiée. Elle passa par la maison des sœurs, à qui elle donna le soin de distribuer ses aumônes pour toute la semaine.

Elle entra en passant chez le vieux Mathurin, qui était très-malade, vit de son oeil exercé ce qui manquait au pauvre homme, et elle s'achemina enfin vers le château, qu'elle atteignit au moment même où Louis descendait le perron entouré de ses deux chiens.

— Si matin! chère maman, s'écria-t-il; je devrais vous gronder de ne pas veiller davantage sur votre santé.

Il lui prit la main, qu'il baisa respectueusement; la marquise s'appuya à son bras, et, l'entraînant dans la grande allée qui longeait la pelouse:

— Louis, lui dit-elle, j'ai un projet à te proposer.

— Chère maman, je sais d'avance qu'il est bon.

— Je pense à partir avec toi pour Paris, aujourd'hui même.

Le jeune homme ne répondit pas, mais ses yeux brillèrent d'un éclat singulier, comme si deux larmes les avaient mouillés.

— Tu ne dis rien! reprit la marquise; est-ce que cela te contrarie?... Tu comprends que je ne veux pas te faire languir et que j'ai soif de donner une solution quelconque à tes prières.

— Merci, ma chère... ma sainte mère, murmura Louis, je n'osais pas vous le demander, mais vous comblez mon plus vif désir.

Un quart d'heure après, tout était sens dessus dessous au château.

La marquise faisait atteindre par Marie, souriante, des toilettes et des bijoux qui n'avaient pas vu le jour depuis longtemps; les domestiques allaient et venaient d'un air mystérieux, comme s'ils avaient flairé quelque heureux secret; les ordres se croisaient; le vieux jardinier se désolait en pensant que ses abricots seraient trop mûrs quand la marquise reviendrait; la cuisinière songeait avec ennui que M. le marquis allait manger avec trop de hâte le déjeuner qu'elle avait préparé avec tant de soin pour son arrivée, et Louis, dans la cour, jouait avec ses chiens, sifflait, chentait, appelait les uns et les autres, et faisait du bruit comme quatre.

En deux heures tout fut prêt, on attela la calèche, la marquise donna quelques dernières instructions, et le vénérable Baptiste, droit sur son siège, conduisit solennellement la mère et le fils à la gare voisine. Le soir même ils étaient à Paris, et Louis installait sa mère dans son appartement de

Chronique générale.

LES COMMIS-VOYAGEURS DE L'ÉMEUTE.

On télégraphie de Decazeville au Temps :

« Hier matin, à huit heures quarante minutes, sont arrivés MM. Antide Boyer et Clovis Hugues, venant de Paris; ils avaient recommandé au préalable de ne pas faire de manifestation à l'occasion de leur venue. Aussi très-peu de personnes se trouvaient à la gare. Ils ont été reçus par MM. Camélinat, Basy et les rédacteurs du *Cri du Peuple*, de l'*Intransigeant* et du *Radical*.

» A dix heures, les députés sont partis pour Firmy, où aucune réunion n'a été tenue. Les députés se sont contentés de se promener à travers la ville.

» J'ai eu l'occasion de voir là M. Clovis Hugues; je lui ai demandé quel était le but de son voyage; il m'a répondu ces quelques mots :

« Je veux que l'on sache bien que si nous venons ici pour conseiller aux mineurs de continuer à faire grève, nous entendons aussi leur recommander de rester calmes. Notre voyage n'a pas une autre signification; nous faisons une œuvre de paix. »

UN INTERROGATOIRE SANS SUCCÈS.

On télégraphie de Villefranche, 7 avril :

« M. Albeuque, juge d'instruction, a essayé de procéder derechef à l'interrogatoire de MM. Quercy et Roche. Ceux-ci ont refusé de lui répondre; ils l'ont en outre sommé, en termes très-vifs, de les mettre sur le champ en liberté.

» M. le juge d'instruction, n'ayant pu les décider à donner des explications sur les faits qui leur sont reprochés, s'est retiré et est rentré à Decazeville. Il a renoncé à avoir une nouvelle entrevue avec eux. L'affaire viendra vraisemblablement lundi prochain. »

LE MÉTROPOLITAIN

Le gouvernement vient de concéder le chemin de fer métropolitain. Réservez notre opinion sur l'utilité et les conditions d'exécution de cette immense entreprise, nous relevons seulement aujourd'hui, dit le *Français*, dans la convention intervenue, la disposition qui stipule que « le gouverneur du Métropolitain sera nommé par l'Etat ».

Il y aura donc un gouverneur? Le pouvoir exécutif ne sera donc pas aux mains de la Compagnie? C'est le représentant de l'Etat qui présidera le conseil d'administration et l'assemblée générale des actionnaires. Cette disposition est toute nouvelle, nous ne la trouvons dans les statuts d'aucune entreprise livrée à l'industrie privée, chemins de fer, mines, canaux, etc.

Donner et retenir ne vaut.

Est-ce l'Etat ou une compagnie indépendante qui va mettre Paris à sac pour livrer passage au Métropolitain?

La question nous paraît mériter d'être élucidée, d'autant plus qu'il s'agit d'établir

garçon avec des attentions délicates et des élans de tendresse passionnée.

— Là, ma chère maman, pourquoi n'avez-vous pas amené Marie? Je ne saurais jamais vous soigner. Vous allez manquer de tout! Et moi qui ne pensais qu'au bonheur de vous avoir chez moi et qui m'en faisais une belle fête, quel égoïste je suis! C'est votre faute, vous ne voulez jamais penser à vous.

La marquise le rassurait, jouissant de sa tendre affection, et s'organisait paisiblement dans l'appartement de son fils avec cette sûreté de coup d'œil et cette activité sans bruit des natures calmes.

Le lendemain matin, de bonne heure, Louis l'entendit qui marchait dans sa chambre de son pas léger et furtif; il frappa à la porte et la trouva déjà prête. Avec ce tact qu'elle portait en toutes choses, elle avait compris qu'elle devait ajouter un peu à son extrême simplicité de Laugelle, et le bon Louis resta dans une admiration naïve en contemplant sa mère, si élégante, si fine, sous ses vêtements noirs rehaussés de jais.

— Savez-vous, chère maman, lui dit-il en l'embrassant, qu'avec vous on a tous les jours des surprises nouvelles et que lorsqu'en croit connaître tous vos trésors de grâce et de vertu, vous avez la coquetterie d'en découvrir d'autres que vous teniez cachés? Je vais être fier de vous conduire à mon bras ce matin.

un précédent qui peut tirer à conséquence sous le régime de la République jacobine.

ÉTRANGER

BELGIQUE. — La situation en Belgique ne s'est pas sensiblement modifiée.

Bien qu'un certain apaisement extérieur se soit produit, la grève est loin d'être terminée et partout on est d'avis que les désordres recommenceront le jour où les troupes seront retirées. Aussi réclame-t-on le maintien de l'occupation militaire pendant un certain temps. 42,000 hommes sont répartis dans les environs de Charleroi.

Le tribunal correctionnel de Charleroi vient de juger quatre individus qui, dans la nuit du 27 au 28 mars, ont terrorisé la commune de Marchienne-Monceau, demandant la charité à main armée.

L'un a été condamné à 49 mois de prison, un autre à 36 mois, le troisième à 22 mois et le dernier à 19 mois 18 jours.

A cette heure, il y a encore cinq cadavres de grévistes tués à Roux qui n'ont pas été reconnus. On suppose qu'ils sont ceux d'ouvriers allemands ou français qui, n'ayant pas de famille dans les environs de Charleroi, n'ont pu être réclamés.

Deux cent vingt briquetiers belges ont passé à Givet, se rendant en France pour chercher du travail.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 avril.

Les acheteurs ont repris confiance ainsi que le prouve la fermeté des cours : le 3 0/0 est à 80.35, l'amortissable à 83, le 4 1/2 0/0 1883 à 109.25.

Le Crédit Foncier est très-brillamment tenu. Il monte à 1 355 fr. La hausse des actions ne peut manquer d'avoir une influence salutaire sur les cours des obligations des derniers emprunts. Ces excellents titres sont encore à 65 fr. au-dessous du pair.

La Société Générale est à 450 fr.

La Banque d'Escompte reste à 451.25.

Les Dépôts et Comptes Courants sont à 596.25, avec de nombreuses demandes.

On cote le Panama 471.25. Mais à ce prix les actionnaires sont enclins à réaliser.

Les actions de Chemins de fer suivent la reprise des rentes. Elles sont en nouveaux progrès.

Nouvelles militaires.

Ordre est donné de suspendre la confection des pantalons de cheval pour les troupes de cavalerie, en prévision de l'adoption prochaine de la culotte et de la botte.

L'article 10 de la loi du 24 juillet 1883 interdisant aucun changement dans l'uniforme, à moins qu'un crédit spécial n'ait été voté, le ministre se réserve sans doute de demander ce crédit.

L'ÉCOLE DE TÉLEGRAPHIE MILITAIRE.

L'École normale annuelle de télégraphie militaire sera constituée en 1886, du 15 avril au 31 mai, au camp de Saint-Maur.

Y sont convoqués des fonctionnaires, agents et sous-agents de l'Administration désignés par le ministre des postes et des

— Cher enfant, dit la marquise, je comptais seulement aller à l'église.

— Eh bien, je vais vous proposer un plan plus vaste : primo, je vous accompagne à Sainte-Cloilde et je prie avec vous, ce qui ne vous fâchera pas, n'est-il pas vrai?

» Vous m'accorderez que j'en ai bien plus besoin que vous. Secundo, j'envoie Jean vous attendre à la sortie de la messe avec ma voiture, et je pense que, puisque vous avez bien voulu descendre chez moi, vous ne refuserez pas davantage de monter dans mon phaéton et de vous laisser conduire au Bois.

» Tertio, c'est la partie machiavélique de mon projet : je ne vous cacherai pas que la comtesse Livadia a l'habitude d'y venir souvent à cette heure-là, et que j'aurai peut-être le bonheur de vous la présenter dès ce matin, au moins de loin.

— Oui, oui, de loin, dit vivement la marquise, qui reculait instinctivement.

Mais comme elle remarqua que cette exclamation avait causé à Louis une ombre de tristesse :

— Ton plan est parfait, ajouta-t-elle gaiement. Va donner des ordres et, dans cinq minutes, nous sortirons ensemble.

Le jeune homme quitta la marquise tout joyeux. Au même moment un coup de sonnette retentit : c'était Marie, la femme de chambre, qui arrivait avec le reste des bagages. (A suivre.)

télégraphes, 52 soldats d'infanterie de la classe 1884, anciens employés manipulateurs des télégraphes, 4 maréchal des logis, 2 brigadiers aides-moniteurs et 44 brigadiers et cavaliers élèves télégraphistes.

Les dispositions suivantes viennent d'être prises relativement aux exercices d'instruction annuels du personnel de la télégraphie militaire.

Ces exercices auront lieu tous les ans sous la surveillance des chefs d'état-major et la direction technique des directeurs régionaux du service télégraphique militaire. Ces deux fonctionnaires concertent entre eux la désignation du personnel à convoquer et la date de la convocation.

Ce personnel est appelé par groupes ayant la force d'un atelier. Il leur est adjoint un certain nombre de cavaliers-télégraphistes des régiments de la région.

La durée de l'appel est de 45 jours pour les fonctionnaires et agents des télégraphes, et de 8 jours pour les chefs d'équipe et ouvriers. Ce personnel reçoit un ordre d'appel individuel qui lui sert de feuille de route, perçoit une indemnité de déplacement, touche la solde et les prestations prévues en cas de mobilisation et est habillé, équipé et armé. Il leur est fourni des voitures avec leur chargement technique et les attelages nécessaires.

UNE BROCHURE MILITAIRE.

Tout militaire rentrant dans ses foyers recevra, par les soins de son corps, aux frais de la masse générale d'entretien, une excellente petite brochure intitulée : *Guide pratique du soldat dans ses foyers*, par le capitaine Veye. Les hommes à la disposition, les réservistes et les territoriaux la recevront également.

PROJET DE LOI SUR LES DÉCORATIONS

Le ministre de la guerre va soumettre au Parlement un projet de loi tendant à conférer chaque année 8 croix d'officier, 24 croix de chevalier et 20 médailles militaires aux cadres et aux hommes de troupe de l'armée territoriale.

Ces décorations étant données au titre militaire, entraînent le droit au traitement qui leur est afférent.

En outre, les militaires de l'armée territoriale, décorés ou médaillés depuis l'organisation, jouiront du traitement à partir de la promulgation de la loi proposée et sans que cette disposition ait un effet rétroactif.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Mes impressions.

(Suite.)

On paraît avoir goûté quelque peu les impressions qu'à soixante ans de distance la vue du Saumur actuel suscite en mon esprit. Flatté du suffrage de mes concitoyens, je les continuerai donc; mais en bien expliquant que je n'entends ni établir de comparaison, ni toucher à aucun amour-propre, ni susciter la plus petite des controverses.

Ceci posé, je me demande pourquoi des bouches d'égout s'ouvrent à certains coins de rue, et viennent ainsi empestier l'air, comme je voudrais savoir où plongent certaines fontaines, et si l'eau est bien pure et bien saine, placées qu'elles sont auprès de certaines fosses d'aisances.

Une pareille étude du sous-sol me paraît d'autant plus nécessaire que la pente générale de la ville vers la Loire doit être très-peu prononcée, et qu'un grand nombre de maladies épidémiques peuvent provenir des égouts.

Je voudrais donc que les égouts et les fosses fussent l'objet d'un examen approfondi, auquel prendraient part l'architecte de la ville et des ingénieurs spéciaux, comme nous en connaissons.

En remontant à la surface du sol, je désirerais que le marché des fruits et des légumes, qui se tient sur les quais de l'Hôtel-de-Ville et de Limoges, devint un marché couvert, dans l'intérêt des marchands comme des acheteurs. Le marché actuel est indigne d'une ville qui se respecte; et je connais cent bourgades qui ont mieux.

Dans l'intérêt commun encore, je transporterai dans ce marché couvert le beurre et les œufs, le fromage et la volaille qui sont place Saint-Pierre. Ce système aurait

l'avantage de dégager l'église et aussi de donner aux ménagères la facilité de trouver presque tout sous la main.

L'économie du temps n'est pas plus à dédaigner que celle de l'argent.

Je compléterais ce marché par tous les objets de ménage, et au besoin d'habitation.

Ce serait simplifier ainsi le fermage et la perception.

Et je crois faire plaisir à tout le monde des vendeurs et des acheteurs en leur offrant, par un abri couvert, les incommodités des diverses saisons, pluie, soleil ou vent. Les médecins seuls pourraient se plaindre de ces précautions; mais, comme on dit dans l'Évangile qu'il y aura toujours des pauvres sur la terre, je crois fermement qu'il y aura aussi toujours des malades, en assez grand nombre, allez, pour remplir l'escarcelle de messieurs nos docteurs.

Je finis cet article en répondant à l'objection qui ne manquera point d'être faite par beaucoup : « Et les fonds ? »

Les fonds viendront quand ils voudront ou plutôt suivant les budgets. Le premier but à remplir est de tracer de la ville un plan, qui soit bien complet et dans l'intérêt général. Puis, on opérera les améliorations au fur et à mesure des fonds disponibles. (A suivre.)

PAUL PROUTAU.

CONCERT DE L'ORCHESTRE HONGROIS

Ceux qui se rappellent l'admirable Exécution de 1867 et celle de 1878, qui malgré ses splendeurs ne put arriver à éclipser l'ainée, se souviennent de la vogue immense inouïe, mais justifiée, des Tziganes, ces étranges musiciens de la Bohême. Qui les revoit, serrés dans leur courte redingote à brandebourgs, toujours bottés comme ils descendaient de cheval, toujours se balançant comme s'ils allaient y remonter, comme des apparitions fantastiques et charmantes, agitant autour d'eux quelque chose d'invisible qu'ils semblaient suivre en rêvant.

Tout le monde voulait les entendre en masse, les entendre toujours. Cette fièvre musicale dont ils paraissaient posséder les hantés, enfiévrés, possédait, hantait, entraînait leur auditoire. C'était un entrainement qui arrivait peu à peu, mais qui grandissait en prenant des proportions inconnues, dont les échos vous charmaient longtemps encore quand la dernière note avait pris son envolée.

Cette vogue dure toujours, et depuis le retour des Tziganes en France, après les années qu'ils l'ont quittée, on ne parle que d'eux. Partout où ils passent, ces émules de la musique, le même engouement se produit, laissant partout un souvenir ineffaçable qui vous berce mollement et vous avoir étreint et subjugué.

Un public nombreux et choisi est venu mardi entendre l'orchestre des Tziganes au théâtre de Saumur.

C'est avec une aisance, une régularité, une rapidité étonnantes que ces artistes ont exécuté leur programme de morceaux variés, alternés des valse les plus célèbres de Strauss, de valse de Janonka, Czibulka, de marches d'Erkély, etc. Les violons, altos, contrebasses, clarinettes et piano résonnaient sous l'archet ou les doigts des artistes avec un brio extraordinaire.

Les Tziganes ne savent pas lire la musique, assure-t-on. On a peine à le croire quand on les a entendus. En tous cas, le sens de l'harmonie exalté à un point inouï. Leur jeu ne ressemble en rien à ce dont nous avons l'habitude, les sons qui sortent de leurs instruments ont quelque chose qui n'est pas ordinaire; mais l'ensemble est plein d'harmonie; leurs accords sont merveilleux. Ils ont été vigoureusement applaudis. Nous ne pouvons ici analyser aucun des morceaux qui composaient leur programme. Nous citerons seulement quelques autres deux belles valse : *les Fleurs du printemps* et *Une nuit à Venise*; l'ouverture de la *Polka en pizzicato*, un quatuor remarquablement enlevé et dans lequel le chef de troupe, M. Farkas Sandor, a fait valoir les qualités d'un archet hors ligne.

L'exécution du solo de cymbalum par le jeune Gusti, âgé de 13 à 14 ans, a provoqué les applaudissements du public. Cet instrument singulier, unique sonorement en son genre, sans caisse sonore, sonorités étranges, d'une très grande puissance, surtout dans le registre grave, a un timbre tout à fait à part.

L'intensité des effets produits par ces instruments est telle qu'ils ont fait à part.

L'intensité des effets produits par ces instruments est telle qu'ils ont fait à part.

sique tzigane n'est pas au-dessous de ce qu'on nous en avait dit. Ils étaient dix ou douze seulement; ils en représentaient bien trente.

Le costume des Tziganes apporte aussi sa part d'illusion. Il est simple et riche tout à la fois. La culotte collante, dans la botte étroite montant jusqu'au genou, le dolman bleu galonné, la coquette coiffure hongroise avec l'aigrette forment un ensemble sévère et charmant.

MONTREUIL-BELLAY.

Concert de la musique municipale.

Dimanche prochain, 14 avril, à 7 heures 1/2 du soir, la musique municipale offrira à ses membres honoraires, dans la salle de l'école communale des garçons, un concert dont voici le programme :

1^{re} PARTIE

Les Gloires de la France, fantaisie, par la musique; les Trois Fauvettes, romanes, par M. David; fantaisie d'Alard sur la Muette, pour violon, par M. Goubault; En chemin de fer, chanson comique, par M. Allary; la Tarentelle, fantaisie pour flûte, par M. Coulon; l'Enfant et le Polichinelle, scène dramatique, par M. David; la Belle du Portillon, valse, par la musique.

2^e PARTIE

Le Chalet, fantaisie, solo de basse, par M. Coulon; Quand on a vingt ans, valse chantée, par M. David; Symphonie de Dancla, pour 2 violons, par MM. Goubault et R...; Cornouilleau, chanson comique, par M. Allary; morceaux de violon: Légende de Vénus et le Ménétrier, mazurka, par M. Goubault; Frrr-mi, chanson comique, par M. Allary; Sans Peur et sans Reproche, allegro, par la musique.

Le piano sera tenu par M. Weber.

Une romance pour violoncelle, avec accompagnement de piano, sera jouée par M. Weber, violoncelliste solo de l'Association artistique d'Angers.

LONGUÉ. — Les électeurs du canton de Longué sont convoqués pour le 25 avril, à l'effet d'élire un conseiller d'arrondissement.

ANGERS.

On lit dans l'Union de l'Ouest :

M. le général Deffis, commandant la 48^e division militaire, en résidence à Angers, en remplacement de M. le général Béziat, est arrivé, mardi, dans notre ville. Aucune réception militaire ne lui a été faite à la gare.

Dans la matinée, le corps des officiers de la garnison lui a rendu visite à l'hôtel du Cheval-Blanc. Lui-même a fait visite aux diverses autorités.

A une heure, ont eu lieu les visites officielles. L'administration municipale, accompagnée du conseil municipal, s'est présentée la première. Aux paroles de bienvenue qui lui ont été adressées par M. le maire d'Angers, le général a répondu à peu près en ces termes, dit le Patriote :

« Monsieur le maire, Messieurs, je vous remercie de votre visite; je suis heureux de saluer en vous une administration républicaine. A mon avis, le gouvernement de la République est, selon toutes probabilités, celui qui peut le mieux contribuer à relever la France.

« En ce qui la concerne, l'armée travaille avec ardeur à cette œuvre patriotique. Officiers et soldats ne négligent rien pour leur instruction. Aussi, le jour où elle en aura besoin, la France pourra s'appuyer sur ses enfants. »

M. le premier président lui a rendu sa visite.

Le général a reçu également la visite de M. le préfet de Maine-et-Loire, de MM. les conseillers de préfecture, ainsi que de toutes les administrations civiles.

On remarquera que l'allocation du général est plus d'un sénateur républicain que d'un soldat esclave de la neutralité politique.

Grand Théâtre d'Angers.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire : Notre saison théâtrale s'est terminée samedi par une excellente représentation d'Aïda. Jamais, peut-être, l'œuvre magistralement artistique de cette campagne, n'a été interprétée avec plus d'ampleur et de perfection. Le public, dont les beautés abstraites de la partition d'Aïda, n'avaient pas semblé jusqu'ici provoquer l'enthousiasme au même titre que la mise en scène, a souligné par des applaudissements répé-

tés les pages admirables dont M^{me} Martinon et de Vita, MM. Goffoël, Dechesne et Neveu, se sont faits les habiles interprètes.

Après la représentation, les artistes et les principaux habitués ont profité du punch qui leur était gracieusement offert par la direction au foyer du Théâtre, pour offrir à M. Jules Breton une réduction en bronze de la Fatma de Dubut. Cette magnifique statue, qui sort des magasins de la maison Masson-Lorrain, d'Angers, avait été achetée avec le produit d'une souscription ouverte par les artistes et un nombreux groupe d'abonnés.

M. Jules Breton a répondu en termes émus aux différents discours d'adieu qui lui ont été adressés par les représentants des artistes et de la presse.

Voici, en entier, la charmante allocution prononcée par M. de Romain :

« Mon cher Breton,

« Voici quatre années que nous poursuivons ensemble le même et unique but : celui de donner à notre ville un théâtre digne de la réputation musicale que lui ont valu son orchestre de premier ordre et ses remarquables concerts.

« Vous avez eu la plus grande part de travail et de responsabilité : c'est à vous que revient tout le mérite d'avoir conduit à travers bien des difficultés la barque directoriale. Pour moi, votre collaborateur assidu, je n'oublierai jamais ces heures de travail commun, pendant lesquelles j'ai eu à même d'apprécier votre désir constant de bien faire, votre désintéressement artistique, votre activité dévorante et votre infatigable dévouement.

« Et vous, Mesdames et Messieurs, à la veille de nous séparer, je veux aussi vous faire mes adieux. De longues phrases sont inutiles. Je tiens seulement, en quittant ce théâtre où j'ai partagé vos travaux et vécu un peu de votre vie, à vous remercier tous de la sympathie que vous n'avez cessé de me témoigner. Si, votre directeur et moi, nous sommes toujours efforcés d'adoucir, dans la mesure du possible, les exigences d'une profession dont le public ignore généralement les côtés pénibles et parfois douloureux, je me plais à reconnaître que nous avons trouvé chez vous plus de zèle et de bonne volonté qu'il n'en fallait pour nous rendre la tâche agréable et relativement facile. Aussi, je vous le dis sincèrement, n'est-ce pas sans un vif regret que j'entends sonner aujourd'hui l'heure du départ.

« La carrière d'artiste a cela de particulier qu'elle tient presque lieu de patrie, moralement du moins, à ceux qui l'ont choisie. Semblables à ces enfants de Bohême que le même ciel n'abrite jamais longtemps, vous allez à travers le monde, plantant votre tente de ville en ville, de pays en pays, chantant comme la cigale, et tâchant aussi, comme la fourmi, d'amasser en prévision des jours d'hiver, dévouement mélancolique et fatal de toute existence.

« Mes vœux vous accompagnent et je désire porter mon toast au souvenir des relations cordiales qui furent les nôtres.

« Qu'elles vivent dans notre mémoire et soient pour tous dans l'avenir comme un de ces heureux reflets du passé sur lesquels on aime à jeter de temps en temps un regard en arrière.

« Puissiez-vous, partout où vous porterez les hasards de la destinée, trouver plaisir à vous rappeler Angers, son théâtre et notre direction. »

Ce charmant discours a été unanimement applaudi, car il traduisait les pensées de tous.

Nous nous associons de grand cœur aux sentiments que M. de Romain a si bien exprimés. — TIBICEN.

TOURS.

La cavalcade du 11 avril. — La musique des pompiers prêtera son concours à la cavalcade.

Des mâts vénitiens vont être posés, par les soins de la voirie municipale, sur les places du Palais-de-Justice et de la Mairie.

L'itinéraire du cortège est définitivement arrêté. Il est concédé à un adjudicataire et sera vendu au profit des pauvres et des blessés du Tonkin, sous la surveillance du comité.

ALENÇON. — Vendredi dernier mourait au Theil un nommé Auguste Romet, cordonnier. Son frère, fervent républicain, faisant valoir un prétendu billet signé du défunt dans lequel il aurait de son vivant réclamé des funérailles civiles, convoqua pour le lendemain samedi deux heures le ban et l'arrière-ban de tous les solidaires pour lui faire les honneurs d'un enfouissement civil.

Mais vers midi arrive le fils aîné du défunt, élève au grand séminaire de Chartres.

L'authenticité du billet est contestée. Il proteste, fait valoir énergiquement ses droits, refuse de livrer le cadavre de son père. On va trouver le maire. En présence de la contestation qui s'élève, il refuse de donner le permis d'inhumation.

On consulte la préfecture... La préfecture répond par dépêche qu'il y a lieu de surseoir. Les radicaux, voyant que leur mani-

festation va échouer, se concertent. Que faire? Passer outre à toute opposition, mais manifester quand même!

Et alors, malgré les protestations du fils, auquel on est allé jusqu'à refuser l'entrée de la maison de son père, sans le permis du maire, contre la décision de la préfecture, les solidaires, en nombre, s'emparent du cadavre par le droit du plus fort, le traînent par les chemins jusqu'au cimetière et procèdent à l'enfouissement civil.

Autour du cercueil on prononce les discours de circonstance... La libre-pensée est satisfaite, elle a eu sa journée! Maintenant la parole est à la justice.

Compagnie des chemins de fer à voie étroite de l'Ouest.

Société anonyme. — Capital: 4,250,000 fr. Siège social, 68, quai de Limoges, SAUMUR.

Le Conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer à voie étroite de l'Ouest a l'honneur d'informer MM. les Actionnaires qu'ils sont convoqués, conformément aux statuts, en assemblée générale ordinaire et extraordinaire pour le vendredi 30 avril, à 9 heures du matin, au siège social, 68, quai de Limoges, à l'effet :

1^o Comme assemblée ordinaire, de statuer sur les points suivants :

Rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1885.

Rapport du commissaire vérificateur, Approbation de la gestion et des comptes.

Nomination d'administrateurs s'il y a lieu, Nomination de commissaires ;

2^o Comme assemblée générale extraordinaire, de statuer sur la modification des statuts.

Pour assister à l'assemblée, les titres devront être déposés au siège social, cinq jours avant la date fixée pour la réunion des actionnaires.

L'un des administrateurs délégués, O. MONPROFIT.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Spécialité de Savons de Marseille, — garantis pur huile d'olive — marbré blanc et bleu, de la maison Charles Roux (1^{er} marque), 0 fr. 30 c. le 1/2 kil.; par caisse, 0 fr. 55 c. le kil. — Savon blanc, 1^{er} qualité, 0 fr. 35 c. le 1/2 kil.; par caisse, 0 fr. 65 c. le kil. — Savon blanc (jaunâtre), qualité extra, 0 fr. 40 c. le 1/2 kil.; par caisse, 0 fr. 75 c. le kil.

Faits divers.

L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF.

Bien amusante la boutade satirique que l'on va lire de ces affreux imparfaits du subjonctif qui font tache sur notre belle langue française et que l'on a tant de peine à digérer :

Oui, dès l'instant que je vous vis,
Beauté féroce, vous me plûtes.
De l'amour qu'en vos yeux je pris,
Sur-le-champ vous vous aperçûtes;
Mais de quel air froid vous reçûtes
Tous les soins que je vous rendis!
Combien de soupirs je perdîs!
De quelle cruauté vous fûtes,
Et quel profond dédain vous eûtes
Pour les vœux que je vous offris!
En vain je priaï, je gémais,
Dans votre dureté vous sûtes
Mépriser tout ce que je fis.
Même un jour je vous écrivis
Un billet tendre que vous lûtes,
Et je ne sais comment vous pûtes,
De sang froid, voir ce que j'y mis.
Ah! fallait-il que je vous visse,
Fallait-il que vous me plussiez,
Qu'ingénuement je vous le disse,
Qu'avec orgueil vous vous tussiez!
Fallait-il que je vous aimasse,
Que vous me désespérassiez,
Et qu'en vain je m'opiniâtresse
Et que je vous idolâtrasse,
Pour que vous m'assassinassiez!!

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 5 avril :

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Trente ans de Paris, par Alphonse Daudet. — Nos gravures: Le nouveau musée du Luxembourg; Les grèves; Le Semeur, fusain de M. Lhermitte; Fête en l'honneur de Liszt. — Récit d'un vieux paysan

(nouvelle), suite, par Pierre Gaël. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — A Decazeville. — La bouchée de pain. — Echecs. — Récréations de la famille.

GRAVURES: Extérieur du nouveau musée du Luxembourg. — En Belgique. — Trente ans de Paris. — Le Semeur, fusain de M. Léon Lhermitte. — Fête en l'honneur de Liszt. — A Decazeville. — La bouchée de pain. — Echecs. — Rébus.

Magasins de la GLANEUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR

SAISON D'ÉTÉ 1886

Mise en Vente de toutes les Nouveautés, et **augmentation considérable du Comptoir des Modes.**

Nous nous sommes efforcés de réunir, dans tous nos articles, un choix **important**, méritant d'attirer l'attention des Dames.

Nous croyons inutile d'insister sur nos **Chapeaux et Coiffures**; il ne nous appartient pas d'affirmer la **supériorité** de nos modèles, lesquels portent tous la **marque des meilleures maisons**; elle est établie par le témoignage de notre clientèle qui augmente chaque jour, et justifiée par les soins que nous apportons à cette branche de notre commerce.

Mais il est important de dire que notre **Comptoir de Chapeaux pour Enfants et Jeunes Filles**, auquel nous avons donné depuis quelques années une si grande impulsion, va présenter, cette année, une organisation **absolument complète**;

Et de faire connaître que, guidés par notre longue expérience et constamment à la recherche des besoins de notre clientèle, nous avons réservé, à côté de nos **modèles élégants et exclusifs**, une large place aux genres plus simples, quoique de **bon goût**, à des prix **extraordinaires** et ne redoutant aucune comparaison.

Aussi engageons-nous vivement toutes les Dames à venir nous visiter, sans avoir besoin d'acheter; elles seront parfaitement renseignées, et conserveront, nous en sommes certains, un excellent souvenir des quelques instants qu'elles auront passés à examiner nos jolies nouveautés.

Magasins de la GLANEUSE.

N.B. — Une exposition spéciale de Chapeaux sera faite, tant à l'intérieur que dans les étalages, à partir du **samedi 10 avril**.

Théâtre de Saumur

TOURNÉE ARTISTIQUE. Ch. ANDRAUD, directeur

Mardi 13 avril 1886,

Par autorisation spéciale, une seule représentation du grand succès de l'année

Les Noces d'un Réserviste

Pièce nouvelle en 4 actes, de Henri Chivo et Alfred Daru,

Représentée pour la première fois à Paris le 21 décembre 1885.

On commencera par :

P.-L.-M.

Vaudeville en 1 acte.

DONNEZ DU FER à votre enfant, — disait un médecin consulté par une mère pour sa fille atteinte de pâtes couleurs et d'anémie. — Mais quel Fer donner à mon enfant? demanda la mère. — Le FER BRAVAIS, répondit le docteur, car c'est la préparation qui approche le plus de la forme sous laquelle le Fer est contenu dans le sang, et, par suite, ses effets sont supérieurs à ceux de tous les autres ferrugineux. Dépôt dans la plupart des Pharmacies.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

VENTE MOBILIÈRE
A la Brégoenne, commune de Saint-Martin-de-la-Place,
Par le ministère de M^e DEGREZ, notaire à Saint-Clément,
Le dimanche 11 avril 1886, à midi.

Objets à vendre :
Batterie de cuisine, 3 lits complets, linge de ménage;
Bestiaux, charrette et instruments aratoires;
Paille, chaume, 25 hectolitres de blé et 25 hectolitres de fèves;
Et quantité d'autres objets.
Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

ADJUDICATION AMIABLE
Le mercredi 31 avril 1886, à 2 heures.

En l'étude de M^e PINAULT, notaire, de :

- 1° UNE MAISON, sise ancienne route de Tours, n° 18, près Saumur, comprenant plusieurs chambres, sous-sol, caves, greniers, cour et jardin;
- 2° UN JARDIN presque en face, au fond d'une ruelle, avec boire communiquant à l'ancienne Loire;
- 3° Et UNE PETITE PROPRIÉTÉ, à la Croix-Cassée, commune de Saint-Lambert-des-Levés, comprenant maison, jardin, pré, cour, le tout contenant 1 hectare environ, joint MM. Guillot, Delaunay et autres.

Facilité de paiement.
S'adresser audit M^e PINAULT, notaire. (250)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE
Par adjudication amiable,
Le dimanche 11 avril 1886, à midi.

En l'étude et par le ministère de M^e Le Baron, notaire à Saumur,

LA PROPRIÉTÉ de CHAUMONT

Située commune de Gizeux (Indre-et-Loire), et par extension commune de Courléon (Maine-et-Loire), comprenant :

Petit Château, vastes servitudes, jardins, vignes, prés, bois, sapinières, landes, étang, et une ferme, le tout formant un ensemble de 215 hectares environ.

Chasse exceptionnelle.
On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.

S'adresser, à Saumur, à M. RENARD, ancien notaire, agent d'affaires, rue Verte, n° 16, ou à M^e LE BARON, notaire, rue d'Orléans, n° 72. (166)

MM. BARBIN-MORICET et COULON font savoir qu'à partir de ce jour ils vendront en détail :

La **Métairie de la Couzinière**, situées communes de Villebernier, de Saint-Lambert-des-Levés et d'Allonnes.

Pour plus amples renseignements, voir les placards. (238)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

Située rue d'Alsace, n° 13, Comprenant au rez-de-chaussée salons, salle à manger, office; au premier cinq chambres à feu, cabinets de toilette; au second chambres de domestiques; greniers.
Buanderie, lingerie, cuisine, caves, jardin, écurie et remises.
S'adresser à M^e GAUTIER, notaire.

GRANDS MAGASINS Pour Commerce de Vins

A LOUER

PRÉSENTEMENT, Route de Rouen, à la Croix-Verte, Saumur.
Cellier à tenir 500 barriques, vastes greniers, cour, écurie, etc.
Ces bâtiments peuvent servir à toute exploitation.
Prix modéré.
S'adresser à M^{me} veuve DESCHAMPS, propriétaire à la Croix-Verte.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

GRAND ETABLISSEMENT

Très-confortable, Pour noces, banquets, bals.
Comprenant : Grand CAFÉ avec billard, vaste jardin, deux jeux de boules, tir, balançoires, trapèzes et jeux divers.
MAISON d'habitation avec remise et écuries, située route du Pont-Fouchard à Saint-Florent.
S'adresser à M. MENIER-GUÉRET, rue de Lorraine, 20, Saumur. (252)

A VENDRE UN PIANO

D'OCCASION.
S'adresser à M^{me} JOUFFRAULT, 57, rue d'Orléans, Saumur. (209)

VOLAILLES 200 Poulets engraisés en 20 jours.

GAVEUSE MÉCANIQUE d'occasion, entièrement neuve.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1887, MAISON

Occupée par M. Liverani, chapelier, rue Saint-Jean, n° 15.

S'adresser à M. NORMANDINE, pharmacien, 11 et 13, même rue.

A LOUER
PRÉSENTEMENT,

APPARTEMENTS

Situés au 2^e étage, rue d'Orléans, 57.

S'adresser à M^{me} JOUFFRAULT, qui les habite. (208)

AVIS

M. TREMBLAY, fabricant d'Eaux Gazeuses, rue du Portail-Louis, à Saumur, informe qu'il est le seul représentant autorisé sur la place de Saumur, pour la vente de l'excellente BIÈRE PH. WEBER, de Tours, et que toutes commandes doivent lui être adressées directement pour éviter des retards dans les expéditions.

Offres et Demandes

M. V. COUÉ demande un **jeune homme** se destinant à la photographie.

UN MÉNAGE demande à se placer pour la Saint-Jean, le mari comme **cocher**, la femme comme **cuisinière**.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un ménage, le mari **jardinier**, la femme pour **soigner les volailles**.
S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE sans enfant demande une **place**. Le mari, ancien militaire, soignerait des chevaux, et la femme est lingère et femme de chambre.
S'adresser au bureau du journal.

200 mètres carrés d'excellente terre de jardin; le propriétaire en fait l'abandon à quiconque voudra les extraire du jardin qu'on veut transformer en cour.
S'adresser, sans retard, rue de l'Ermitage, 3.

SPECIALITÉ DE TRAVAUX EN CIMENT ET MOSAIQUES
Venitiennes & Romaines

VERCELLETTI FRÈRES A SAUMUR
2, place du Mouton, 2.
Vente de ciment en gros et détail.

MANUFACTURE DE PIANOS et HARMONIUMS
LÉPICIER & COLLMANN
Rue de Montreuil, 119, Paris.
26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.
12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demandeur les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordeur, est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

Etablissement d'Horticulture JOUY DIT LAROSE

B. Baudrier Fils
Successeur
Rue de Bordeaux, 49, et rue Fardeau, 8.

Entretien de jardins, spécialité de décors, bouquets, couronnes, corbeilles, fleurs naturelles en toute saison.
Maison de culture d'arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, à Angers.

CIDRES
Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Supérieur à 1884.
Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

EAU MINÉRALE NATURELLE
VICHY
Sources de l'État. Applications en médecine.
GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgement de foie et de la rate, obstructions vésicales.
HOPITAL. — Affections des voies digestives, sauteur d'estomac, digestion difficile, jaunissement.
CÉLESTINS. — Affections des reins, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète.
HAUTERIVE. — Prescrite comme Chlorure.
Administration de la C^{ie} concessionnaires.
PARIS, 8, Boulevard Montmartre.
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE.
Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

En cours de publication dans
LE JOURNAL DU DIMANCHE
Recueil littéraire illustré qui paraît tous les Dimanches

L'ABIME
Par Ch. DICKENS et WILKIE COLLINS.
Roman traduit de l'anglais par M^{me} JUDITH, de la Comédie-Française.

LA MÈRE RAINETTE
Par CHARLES DESLYS

SAUVÉE PAR LA MORT
Par CHARLES - BERNARD DEROGY
10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES
Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS : DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale : 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. 25.

La Collection se compose actuellement de 55 Volumes et renferme des Ouvrages des meilleurs Écrivains contemporains.
Envoi franco sur demande accompagnée d'un numéro spécimen et d'un catalogue indiquant les primes.
En préparation : romans de CHATELAIN MÉROUVEL, Camille Bias, Alfred BRÉHAT, etc.
BUREAUX, place Saint-André-Arts, 11, PARIS.
ON S'ABONNE aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

SANS PALAIS NI CROCHETS
DENTS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification — Prix modérés
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 AVRIL 1886.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 1/2 %	80 60	80 70	Est	797 50	800	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	519 50	520
3 % amortissable	82 95	83 20	Paris-Lyon-Méditerranée	1230	1235	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	520	518 50	Est	381 50	383
3 % (nouveau)			Midi	1137 50	1150	— 1865, 4 1/2 %	520	521	Midi	383 75	389 50
4 1/2 %	104 60	104 25	Nord	1530	1535	— 1869, 3 1/2 %	415	414	Nord	392 1	386 50
4 1/2 % (nouveau)	109 20	108 97	Orléans	1301 25	1315	— 1871, 3 1/2 %	398	396	Orléans	385	386 50
Obligations du Trésor	508	510	Ouest	845	845	— 1875, 4 1/2 %	523	523	Ouest	383 75	384
Banque de France	4245	4245	Compagnie parisienne du Gaz	1547 50	1546 25	— 1876, 4 1/2 %	520 50	520	Paris-Lyon-Méditerranée	383 75	384
Société Générale	450	448 75	Canal de Suez	2110 50	2115	Bons de liquid. Ville de Paris	530	532	Paris-Bourbonnais	383 50	384
Comptoir d'escompte	982 50	988 75	C. gén. Transatlantique	471 25	471 25	Obligations communales 1879	457	455	Canal de Suez	577	580
Crédit Lyonnais	520	520	Russe 5 0/0 1870	98 50	99	Obligat. foncières 1879 3 1/2 %	460	458			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1347 50	1355				Obligat. foncières 1883 3 1/2 %	373	371			
Crédit mobilier	215	215									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans					LIGNE DE L'ÉTAT																					
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.					SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR					SAUMUR - BOURGUEIL					BOURGUEIL - SAUMUR						
Heures	Minutes	Type	Matin	Soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir		
3 heures	8 minutes	du matin, express-poste.																								
9	— 55	— matin (s'arrête à la Possonnière)																								
9	— 13	— matin, omnibus-mixte.																								
2	— 35	— soir,																								
1	— 32	— express.																								
7	— 15	— omnibus.																								
10	— 36	— (s'arrête à Angers).																								
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.					SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS					THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.					POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.						
3 heures	36 minutes	du matin, direct-mixte.																								
9	— 21	— omnibus.																								
9	— 37	— express.																								
12	— 48	— soir, omnibus-mixte.																								
4	— 44	—																								
7	— 4	— omnibus (s'arr. à Tours)																								
10	— 24	— express-poste.																								
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.																										

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godets
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.